



Conseil d'administration

Séance du 13 mars 2024

12. Catalogue des tarifs de l'hébergement

Le conseil d'administration du Crous de Strasbourg,

Vu le code de l'éducation, notamment le 3° de l'article R. 822-16 ainsi que l'article R. 822-19,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Guillaume KUHLER, directeur adjoint du Crous de Strasbourg,

FIXE les tarifs des prestations d'hébergement du Crous de Strasbourg conformément au catalogue joint à la présente délibération. Les tarifs correspondant à des prestations d'hébergement sont applicables à compter du 1^{er} septembre 2024 (tableaux 1 à 8 du catalogue joint). Les tarifs correspondant à des prestations annexes dits « tarifs spécifiques » (tableau 9 du catalogue joint) sont applicables immédiatement.

Résultat du vote :

Nombre de participants au vote : 26

Pour : 16

Contre : 10

Abstention : 0

Fait à Strasbourg, le 13 mars 2024

La présidente du conseil d'administration,
Madame Véronique PERDEREAU

Rectrice déléguée pour l'Enseignement
supérieur, la Recherche et l'Innovation
Région académique Grand Est

Catalogue des tarifs de l'hébergement et autres tarifs liés



Conseil d'administration du 13 mars 2024

Sommaire

Intitulé	Page
1. Tarif étudiant chambre	2
2. Tarif étudiant studio Bas-Rhin conventionné APL	3
3. Tarif étudiant studio Bas-Rhin ALS	4
4. Tarif étudiant appartement Bas-Rhin ALS	4
5. Tarif étudiant studio Haut-Rhin conventionné APL	5
6. Tarif étudiant studio Haut-Rhin ALS	5
7. Tarif étudiant - avance redevance	6
8. Tarif court séjour Bas-Rhin et Haut-Rhin	7
9. Tarifs spécifiques	9

1. Tarif étudiant chambre

		Tarif à compter du 1er septembre 2024 HT
Typologie		Redevance
Chambre simple (avec sanitaires collectifs)		
Individuelle		197,00 €
Chambre (avec sanitaires individuels)		
Toutes cités		275,00 €
Toutes cités >12m ²		366,00 €
Somme		311,00 €
Paul Appell		311,00 €
Cité Expressions Mulhouse		270,00 €

Lors de la résiliation de l'engagement en cours de mois, la redevance est calculée prorata temporis au trentième conformément à la loi ALUR.

2. Tarif étudiant studio Bas-Rhin conventionné APL

Typologie	Tarif à compter du 1er septembre 2024 HT			
	loyer principal	charges	complément	redevance
Résidence Les Flamboyants				
T1	298,08 €	151,20 €	26,72 €	476,00 €
Résidence Les Agapanthes				
T1	321,88 €	115,73 €	26,39 €	464,00 €
Résidence Les Cattleyas				
T1	283,59 €	121,69 €	26,72 €	432,00 €
Résidence Les Héliotropes				
T1	221,49 €	126,60 €	26,91 €	375,00 €
Résidence du Bruckhof				
T1 PLUS	191,47 €	155,62 €	26,91 €	374,00 €
T1 PLS	265,99 €	203,10 €	26,91 €	496,00 €
Résidence des Alternants (ex NRI)				
T1 PLS	252,54 €	143,46 €	- €	396,00 €
Résidence Les Houblonnières				
T1	241,15 €	149,94 €	26,91 €	418,00 €
T1	246,33 €	148,76 €	26,91 €	422,00 €
T1	249,43 €	148,66 €	26,91 €	425,00 €
T1	254,61 €	149,48 €	26,91 €	431,00 €
T1	258,75 €	148,34 €	26,91 €	434,00 €
T1	268,06 €	149,03 €	26,91 €	444,00 €
T1	271,17 €	149,92 €	26,91 €	448,00 €
T1	276,34 €	148,75 €	26,91 €	452,00 €
T1	281,52 €	148,57 €	26,91 €	457,00 €
T1	284,62 €	149,47 €	26,91 €	461,00 €
T2	405,72 €	187,37 €	26,91 €	620,00 €
T2	410,89 €	187,20 €	26,91 €	625,00 €
T2	432,63 €	187,46 €	26,91 €	647,00 €
T2	450,22 €	186,87 €	26,91 €	664,00 €
T2	466,78 €	187,31 €	26,91 €	681,00 €
T2	471,96 €	187,13 €	26,91 €	686,00 €

Lors de la résiliation de l'engagement en cours de mois, la redevance est calculée prorata temporis au trentième conformément à la loi ALUR.

Dépôt de garantie = un mois de loyer principal

3. Tarif étudiant studio Bas-Rhin ALS

Typologie	Tarif à compter du 1er septembre 2024 HT	
		redevance
Studios ALS		
Bas-Rhin (hors studettes PAP)		429,00 €
Grands Studios Somme (> 20m ²)		476,00 €
Studettes Paul Appell		386,00 €
Résidence Gallia 20-30 m ²		476,00 €
Résidence Gallia >30 m ²		575,00 €

Lors de la résiliation de l'engagement en cours de mois, la redevance est calculée prorata temporis au trentième conformément à la loi ALUR.
 Dépôt de garantie = un mois de loyer principal

4. Tarif étudiant appartement Bas-Rhin ALS

Typologie	Tarif à compter du 1er septembre 2024 HT			
		loyer principal	charges	redevance
Appartements Crous				
T2 Stockholm	meublé	447,12 €	178,88 €	626,00 €
T3 Upsal	meublé	583,53 €	195,47 €	779,00 €

Lors de la résiliation de l'engagement en cours de mois, la redevance est calculée prorata temporis au trentième conformément à la loi ALUR.
 Dépôt de garantie = un mois de loyer principal

5. Tarif étudiant studio Haut-Rhin conventionné APL

Typologie		Tarif à compter du 1er septembre 2024 HT			
		loyer principal	charges	complément	redevance
Résidence Hauts de l'illberg					
T1		253,57 €	117,71 €	26,72 €	398,00 €
Résidence KMK					
T1		183,19 €	129,90 €	26,91 €	340,00 €
T1 bis		279,45 €	175,97 €	26,58 €	482,00 €
T2		279,45 €	175,97 €	26,58 €	482,00 €

Lors de la résiliation de l'engagement en cours de mois, la redevance est calculée prorata temporis au trentième conformément à la loi ALUR.
 Dépôt de garantie = un mois de loyer principal

6. Tarif étudiant studio Haut-Rhin ALS

Typologie		Tarif à compter du 1er septembre 2024 HT	
			redevance
Résidence Master/Doctorat			
Studio			418,00 €

Lors de la résiliation de l'engagement en cours de mois, la redevance est calculée prorata temporis au trentième conformément à la loi ALUR.
 Dépôt de garantie = un mois de loyer principal

7. Tarif étudiant - avance redevance

Typologie		Tarif à compter du 1er septembre 2024 HT
Avance sur redevance (réservation 1ère demande)		
Chambres avec sanitaires collectifs		100,00 €
Chambres avec sanitaires individuels		100,00 €
Studios, T1, T1bis, T2		100,00 €
Avance sur redevance lors de la demande de renouvellement avant le 1er tour d'affectation		
Tous logements		- €

8. Tarif court séjour

Court séjour - toutes résidences du Bas-Rhin

Typologie	Tarif à compter du 1er septembre 2024			
	Tarifs HT à la nuitée pour ETUDIANTS (1)			
	Toutes résidences du 67			
	1 nuitée unique	2 à 14 nuitées	15 à 29 nuitées	plus de 30 nuitées
Chambres individuelles simples	33,00 €	20,00 €	15,00 €	12,00 €
Chambres individuelles avec sanitaires	37,00 €	22,00 €	17,00 €	14,00 €
Chambres doubles	43,00 €	28,00 €	20,00 €	16,00 €
T1 ou studios	45,00 €	30,00 €	23,50 €	18,00 €
Studios doubles - T2	50,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €

	Tarif à compter du 1er septembre 2024			
	Tarifs HT à la nuitée pour NON ETUDIANTS (2)			
	Toutes résidences du 67			
	1 nuitée unique	2 à 14 nuitées	15 à 29 nuitées	plus de 30 nuitées
	38,00 €	23,00 €	18,00 €	15,00 €
	43,00 €	28,00 €	22,00 €	18,00 €
	55,00 €	40,00 €	27,00 €	20,00 €
	60,00 €	45,00 €	30,00 €	22,00 €
	70,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €

Taxe sur la valeur ajoutée applicable selon la réglementation en vigueur.

Taxe de séjour applicable selon la réglementation en vigueur.

Pas de dépôt de garantie.

GCV spécifiques aux courts séjours.

(1) - peut bénéficier de ce tarif toute personne pouvant justifier d'un statut étudiant.

(2) - Les publics non-étudiants susceptibles d'être admis en court-séjour dans les résidences universitaires du Crous de Strasbourg sont définis par la délibération n° 2024-11 du conseil d'administration du 13 mars 2024.

Court séjour - toutes résidences du Haut-Rhin

Tarif à compter du 1er septembre 2024			
Typologie	Tarifs HT à la nuitée pour ETUDIANTS (1)		
	Toutes résidences du 68		
	1 nuitée unique	tarif nuitée séjour > 1 nuitée	mois complet
Chambre avec sanitaires	20,00 €	9,00 €	270,00 €
T1 Hauts de l'Illberg	30,00 €	13,27 €	398,00 €
T1 Katia et Maurice Krafft	30,00 €	11,33 €	340,00 €
T1 Master Doctorat	30,00 €	13,93 €	418,00 €
T1 BIS	40,00 €	16,07 €	482,00 €
T2	40,00 €	16,07 €	482,00 €

Tarif à compter du 1er septembre 2024			
Tarifs HT à la nuitée pour NON ETUDIANTS (2)			
Toutes résidences du 68			
Typologie	tarif nuitée séjour < 3 jours	tarif nuitée séjour > 3 nuitées	mois complet
Chambre avec sanitaires	25,00 €	11,25 €	337,50 €
T1	37,50 €	16,07 €	482,00 €
T1 BIS	50,00 €	20,10 €	603,00 €
T2	50,00 €	20,10 €	603,00 €

Taxe sur la valeur ajoutée applicable selon la réglementation en vigueur.

Taxe de séjour applicable selon la réglementation en vigueur.

Voir CGV en vigueur.

(1) - peut bénéficier de ce tarif toute personne pouvant justifier d'un statut étudiant.

(2) - Les publics non-étudiants susceptibles d'être admis en court-séjour dans les résidences universitaires du Crous de Strasbourg sont définis par la délibération n° 2024-11 du conseil d'administration du 13 mars 2024.

9. Tarifs spécifiques

	Mode de calcul	Tarif à/c du 13 mars 2024 HT	
		Tarif	Dépôt de garantie
Prestations de réparations et nettoyage			
Fournitures et réparations	sur factures		
Main d'œuvre	heure	50,00 €	
Forfait déplacement intervention exceptionnelle	déplacement	50,00 €	
Location salle (tarif HT, soumis à TVA)			
Forfait accès aux équipements collectifs non résidents	heure	19,00 €	
8h à 13h ou 13h à 19h	1/2 journée	70,00 €	
8h à 19h	journée	132,00 €	
à partir de 19h	soirée	282,00 €	
Location salle à l'heure	heure	40,00 €	
Location salle 3 à 5 jours	journée	150,00 €	
Location salle supérieure à 5 jours	journée	90,00 €	
Location parking (tarif HT, soumis à TVA)			
Location parking box fermé	mensuel	50,00 €	15,00 €
Location parking emplacement sous-sol	mensuel	40,00 €	15,00 €
Location parking place 2 roues motorisées	mensuel	10,00 €	
Locations diverses			
Location de linge ou vaisselle : 1 an	année	50,00 €	
Location de linge ou vaisselle : 1 mois	mensuel	10,00 €	
Location serviettes (1 grande + 1 petite)	forfait	2,50 €	
Location box pour vélo	mensuel	5,00 €	
Location petit électro ménager, matériel média/audiovisuel	mensuel	10,00 €	
Mise à disposition moyen d'accès parking	an		30,00 €
Mise à disposition moyen d'accès parking à vélo	an		10,00 €
Prestations de nettoyage			
Nettoyage linge	unité	10,00 €	
Nettoyage kit complet literie	unité	20,00 €	
Coût lavage lave linge 5-6 kg	unité	3,00 €	
Coût lavage lave linge 10 kg	unité	4,00 €	
Coût sèche linge 10 kg	unité	1,50 €	
Prestations diverses			
Perte de carte d'accès/badges/télécommandes	unité	30,00 €	
Renouvellement 1ère carte IZLY	unité	10,00 €	
Renouvellement 2ème carte IZLY et suivante(s)	unité	20,00 €	
Photocopies	unité	0,10 €	
Arrhes réservation logement séjours résidence	unité	96,00 €	
Arrhes réservation logement séjours temporaires pour une nuitée	unité	33,00 €	
Arrhes réservation logement séjours temporaires > 1 nuitée	20 % du coût du séjour	selon facture	
Indemnité d'occupation sans droit ni titre		Tarif court séjour dégressif + TVA + Taxe de séjour	